

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## Récipiendaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur, à Mayet entre 1802 et 1945.

Depuis la création de l'ordre, près d'un million de citoyens ont obtenu la Légion d'honneur. Aujourd'hui, le nombre de légionnaires est de 93.000, un chiffre stable depuis une dizaine d'années.

Les décorés de la Légion d'honneur en chiffres à notre époque :

- L'ordre compte trois grades : chevalier, officier, commandeur et deux dignités : grand officier, grand'croix
- 3.000 personnes reçoivent l'insigne chaque année
- L'âge d'entrée moyen est de 58 ans
- 2/3 des membres sont décorés à titre civil, 1/3 à titre militaire
- 50% de femmes (promotions civiles)
- 80% des décorés sont des chevaliers
- 15% des dossiers sont écartés par le conseil de l'ordre

**La Légion d'honneur fait partie du patrimoine national. Institution contemporaine, populaire, vivante, elle incarne des valeurs fortes liées à l'histoire de France.**

En 2007, la parité hommes-femmes a été instituée.

- La promotion du bénévolat associatif a été créée. Elle reconnaît la place du monde associatif, les mérites des bénévoles, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'humanitaire.
- L'initiative citoyenne a été instaurée. Elle permet à tout Français de proposer, selon des modalités strictes, une personne qu'il estime méritante et qui n'aurait pas été connue des ministres.<sup>1</sup>

L'ordre de la **Légion d'honneur**, Premier Ordre National Français, a été créé le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte pour récompenser le courage des militaires et aussi les vertus et les services civils.

L'ordre est organisé en cinq classes : chevalier, officier, commandeur (grades) ; grand officier, grand-croix (dignités). L'ordre, dont le chef de l'État est le grand maître, est dirigé par un grand chancelier. (Dictionnaire Larousse).

L'ordre a été remis depuis sa fondation jusqu'en 1945 à **378.023** hommes et **2.344** femmes. En Sarthe **12** femmes et **1.839** hommes et à Mayet **8** hommes et **1** seule femme.

---

<sup>1</sup> Site officiel de l'Ordre de la Légion d'Honneur.



# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

Marin Pavy avait fait les campagnes de 1793 et celles de l'An 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 en Italie et en Égypte comme simple soldat. Il est gravement blessé à Saint Jean d'Acre. Les années 12 et 13 il est à nouveau au poste de combat sur les côtes océaniques où, le 20 thermidor de l'An 13, c'est-à-dire le 8 août 1805, il est fait caporal. De l'an 14 de la République à 1807, il était en Autriche, en Prusse et en 1808 en Pologne comme sergent.

Entre 1809 et 1810 en Espagne. Il est définitivement démobilisé le 26 mars 1810.

Marin Pavy a bien mérité de recevoir la Légion d'Honneur pour avoir aussi longtemps supporté ses blessures. Une blessure au visage l'avait rendu mal voyant et pourtant il est resté 17 ans au service de l'armée.

Sa fiche militaire nous indique les graves blessures qu'il a subies. Le chirurgien nous certifie qu'il a reçu deux blessures à la jambe gauche et sur la côte gauche et une à la tête. De plus il avait, en faisant la campagne d'Égypte, contracté la malaria et est resté depuis affaibli par des douleurs rhumatismales occasionnées par les fatigues de la guerre et est désormais "impropre" au service militaire.

Je soussigné, (Chirurgien aide major attaché au) Corps certifie que le sieur Pavy marin a reçu un coup de feu à la jambe gauche et autre à la tête et à la jambe gauche un autre coup de feu à la partie latérale et coronale du côté gauche. Il a la vue très affaiblie, a eu la fièvre intermittente qu'il a eue en Égypte. Il est en outre atteint de douleurs rhumatismales occasionnées par les fatigues de la guerre.

L'atteste qui est un propre au service militaire.

Neymes

| MOTIF SUR LEQUEL LA DEMANDE EST FONDÉE.   |  |
|---|--|
| <p>avec un coup de feu à la jambe gauche et à la tête au camp de Saint Jean d'Acre. Il a eu la fièvre intermittente qu'il a eue en Égypte. Il est en outre atteint de douleurs rhumatismales occasionnées par les fatigues de la guerre.</p> <p style="text-align: center;">L'atteste qui est un propre au service militaire.</p> |  |
| Services effectifs et Grades.   | Campagnes.   |
| Soldat le 13 Septembre 1793   | fait les Campagnes de 1793, de l'An 2,   |
| Caporal le 20 Thermidor 13  | 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9 en Italie & Égypte  |
| Sergent le 1 <sup>er</sup> Juin 1808  | 12 & 13 sur les Côtes de l'Océan, 14 1806 & 1807 en Autriche, Prusse & Bologne, 1808 & 1809 en |

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## DUPUIS FRANÇOIS.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

SECRETARIAT  
GÉNÉRAL.  
BUREAU  
DES ORDRES ET DÉCORATIONS.  
Décret gratuit.

SECTION  
DU LÉGAT CIVIL  
ET MILITAIRE.

RELEVÉ DE SERVICE.  
Extraits des Registres-matricules déposés au bureau.  
100<sup>e</sup> RÉGIMENT d'INFANTERIE. F. 226. N. 2160.

| NOM<br>ET SIGNALÉMENT<br>de naissance.   | DÉTAIL DES SERVICES.   |
|--|--|
| Dupuis<br>François, fils de<br>Joseph et de Marie<br>Blanchard, né le<br>1 <sup>er</sup> mai 1779 à<br>Mayet de Montagne<br>(Sartre) | Admis au Corps le 2 Vendémiaire<br>an 7. Capitaine le 9 mars 1801. Départ<br>le 23 novembre suivant. Arrivé à la D.<br>Légion d'honneur le 3 Mars 1803.<br>Compagnie des sapeurs 7 <sup>e</sup> 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> bataillon<br>au 10 <sup>e</sup> Rég. 1807. 1808. à la grande Armée.<br>1810, 1811 en Espagne.<br>Parti au 81 <sup>e</sup> Régiment le 26/7/1814<br>au camp de Demer Camp. D. |

Paris, le 13 Mars 1821.  
Vu:  
Le Sec.-chef du bureau,  
[Signature]  
[Circulaire]  
[Signature] Sous-Intendant militaire, Chef  
du bureau,  
[Signature]

par Dupuis, Gen. N. 29782.

François Dupuis est né non pas à Mayet dans la Sarthe comme il est dit sur sa fiche délivrée par le ministère de la guerre mais au Mayet d'École le 1<sup>er</sup> mai 1779. Classé dans les impétrants de la Sarthe, il échappe à la classification de l'Allier ! Nous allons y remédier. (Mail le 18 août 2021 à la mairie du Mayet de Montagne)

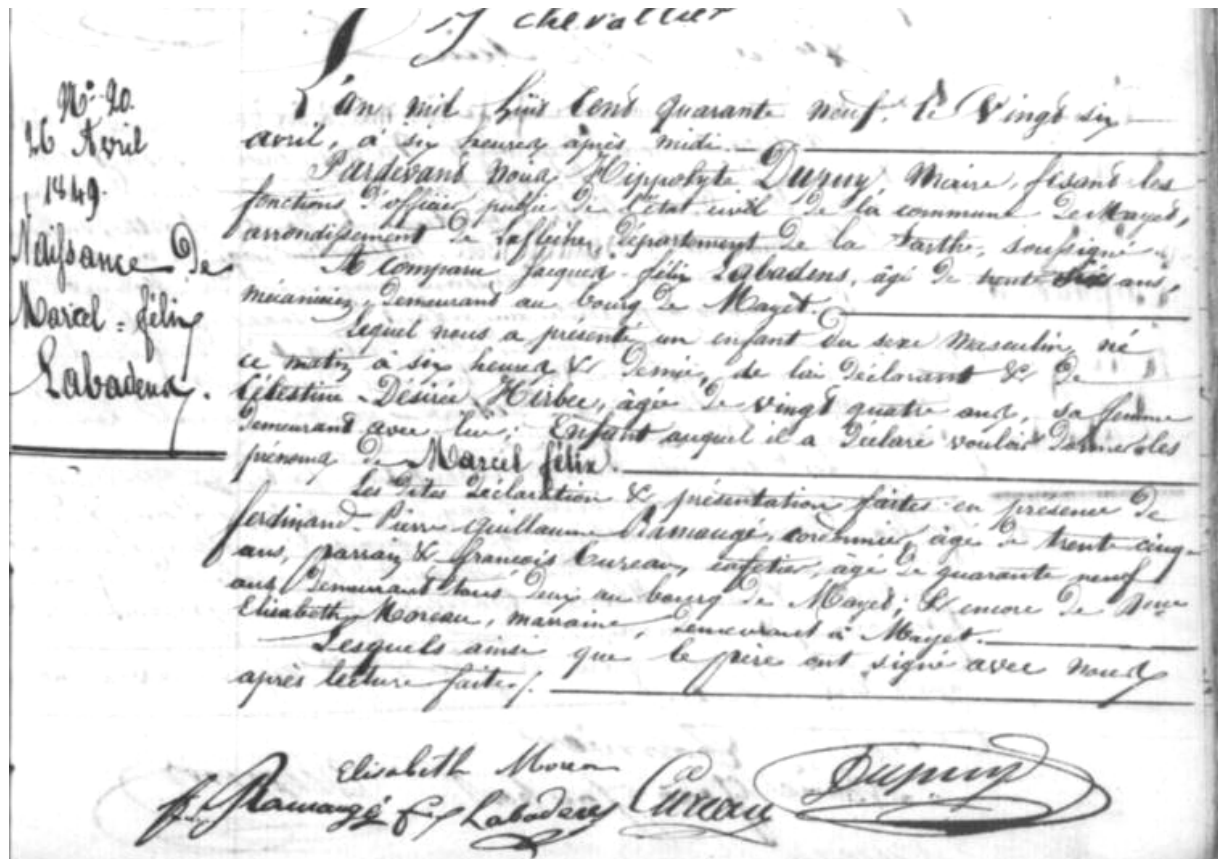
# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## MARCEL LABADENS

Marcel Félix Labadens est né à Mayet le 26 avril 1849. Son père était ingénieur Horloger mécanicien chez Gourdin et habitait avec son épouse Célestine Hirbec, rue de Bonneval, aujourd'hui rue E.TERMEAU.

Chose inédite dans un registre d'état civil, son parrain est nommé. Il s'agit du cordonnier Ferdinand Pierre Guillaume RAMAUGÉ, âgé de 35 ans. Sa date de décès n'est pas notée dans la base LEONOR. Marcel Labadens est également ingénieur horloger. Il se marie à Paris le 20 décembre 1882. Il s'était engagé volontairement durant le conflit de 1870, le 12 mai exactement et est resté dans l'armée après l'expérience douloureuse d'être fait prisonnier en Allemagne durant le conflit.



Son frère aîné Albert Isidore, né le 15 mai 1846 à Mayet, qui habite à Paris 32 rue Bichat où il exerce le métier de dessinateur mécanicien est son témoin de mariage. (Ce dernier est référencé dans la base de données des matricules militaires et non Marcel Félix). C'est à Paris, le 21 novembre 1882, et avec l'autorisation du ministère de la guerre puisqu'il est lieutenant d'artillerie à Besançon qu'il épouse Blanche Héloïse Manuit et habite avec elle dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Sa date de décès est mars 1952. Il était donc plus que centenaire.



# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

Y. BERRAO.

ORDRE ET ADMINISTRATION.

TRAIITEMENTS  
des chevaliers de l'Ordre  
et  
des titulaires  
de la médaille militaire.

(Décret du 20 janvier 1854.  
(Art. 20.)

(Décret du 20 janvier 1854.  
(Art. 21.)

(Décret organique  
de la Légion d'Honneur  
du 26 février 1854.  
(Articles 53 et 54.)

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

TRAIITEMENT DE CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

Ce titre est intransmissible et  
ne peut être engagé entre les  
mains de tiers.

Certificat d'inscription.

N° d'inscription : 37762

Année annuelle : 280 f.

Le 26 Août 1895

M. Sabadens  
Marcel Félix  
né le 26 Août 1849, à Mayet,  
département de la Saône-et-Loire, est inscrit au registre  
matricule des Chevaliers de la Légion d'honneur pour un traitement  
annuel de deux cent cinquante francs, payable par semestre, avec  
jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1895.

À Paris, le 22 Septembre 1895.

Président  
Certifié  
Le Sous-Chef de Bureau,  
E. J. Duperré

Secrétaire général de l'Ordre,  
Par ordre :  
Le Chef du 3<sup>e</sup> Bureau,  
Dauvergne

Le présent certificat d'inscription  
a été enregistré le  
à la Chancellerie générale.

Légion d'honneur, n° 4. — (50-01)-04. [4]

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## MARCEL MASSOUTIER

LEGION D'HONNEUR  
PREMIER DE LA FAMILLE

Nom: **Massoutier**  
Prénoms: **Marcel Ernest**  
Qualité: **Chevalier d'Artillerie (ancienneté)**  
Mention: **Commandant le subdivision de Belouze**  
Grade: **Commandeur**  
Date de naissance: **11 Février 1859**  
Lieu de naissance: **Mayet (Loire)**  
Date de décès: **4 Juin 1925**  
Lieu de décès: **Alger**  
Date de nomination: **12 Juillet 1896**  
Date de radiation: **4 Juin 1925**

1785  
71

Division d'Alger  
Subdivision de Ghardaïa  
Cercle de Ghardaïa

Etat des services

de  
**M. Massoutier Marcel Ernest**  
Capitaine d'Artillerie H.C., Chef du  
Bureau Arabe de Ghardaïa

Né le 11 Février 1859 à Mayet (Loire)  
Age au 31 Décembre 1896: 37 ans, 10 mois, 20 jours  
Célibataire

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Entré au service comme engagé volontaire | le 6 Mars 1877               |
| Brigadier-fourrier                       | 23 Janvier 1878              |
| Maréchal-des-logis-fourrier              | 17 Août 1878                 |
| Maréchal-des-logis-chef                  | 16 Novembre 1879             |
| Adjudant                                 | 1 <sup>er</sup> Octobre 1883 |
| Élève-officier                           | 1 <sup>er</sup> Avril 1885   |
| Sous-lieutenant                          | 19 Mars 1886                 |
| Lieutenant                               | 1 <sup>er</sup> Mars 1888    |
| Capitaine                                | 26 Décembre 1896             |

Durée des services au 31 Décembre 1896: 37 ans, 9 mois, 20 jours

Campagnes: Tunisie du 14 Septembre 1881 au 24 Sept. 1883  
Algérie du 7 Septembre 1890 au 14 Août 1895  
Région Saharienne du 11 Août 1895

Le 11 février 1859, acte de naissance 31 de Marcel Massoutier fils du gendarme Jacques Massoutier en place à Mayet. Marcel Massoutier est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 11 juillet 1896 et devient le 31 décembre 1896, capitaine d'artillerie et chef du bureau arabe de Ghardaïa en Algérie, il a presque 38 ans seulement. Il est fait officier de la Légion d'Honneur le 12 juillet 1910. C'est à Alger, 8 rue de Bellevue, qu'il meurt le 4 juin 1925.

9631  
11 Février 1859  
acte de Naissance de  
Marcel Ernest  
Massoutier

Acte n° 31 huit cent cinquante neuf le onze Février à cinq heures du soir  
Présentement Messieurs François Guillemin, Maire et officier de l'état civil de la commune  
de Mayet, au domicile de La Fliche, Département de la Loire étant en la  
maison commune, est comparu Jacques Massoutier, âgé de trente  
deux ans, gendarme demeurant à Mayet, lequel nous a déclaré que ce  
présumé venant onze Février, à quatre heures de soir, à l'habitation  
Laron, son épouse, âgée de vingt six ans, avec lequel elle demeure également  
est contracté mariage le onze octobre mil huit cent cinquante trois à Mayet  
de la Brault, est accueilli en la demeure en cette commune, d'un enfant  
de sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a dit vouloir  
donner le prénom de Marcel Ernest.

La dite déclaration et présentation faite en présence de  
M. Joseph Dupuy, âgé de trente quatre ans, propriétaire demeurant à Mayet  
et Jean Louis Guillemin, âgé de quarante neuf ans, gendarme demeurant à Mayet  
lesquels ont été de plus en plus de plus en plus de plus en plus de plus en plus  
deux registres à destination et que le déclarant et le témoin ont signé au  
présent acte avec nous faits et collectés.

J. Dupuy J. Guillemin  
Maire Guillemin

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine

Base LEONOR relative à l'Ordre

*Massoutier*

Nom : **Massoutier**

Prénoms : *Marcel Ernest* Surnom : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : **990**

Classe de mobilisation : \_\_\_\_\_

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *11 février 1859* à *Mayet*, canton d *udit*, département de *la Sarthe*, résidant à *Mayet*, canton d *udit*, département de *la Sarthe*, profession de *fabriquant de pompes*, fils de *Jacques* et de *Ant. Rivier Caron*, domiciliés à *Mayet, P. de l'Union, 2<sup>e</sup>*, canton d *udit*, département de *la Sarthe*.

N° *1* de tirage dans le canton d *Mayet 2<sup>e</sup>*

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer les causes des dispenses, sursis, etc.)

*Bon*  
*Dispense Engagé volontaire*

Compris dans la *2<sup>e</sup>* partie de la liste du recrutement cantonal. ( *1<sup>re</sup>* portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Engagé volontaire pour 5 ans le 6 mars 1877 à la mairie de Mayet pour le 31<sup>e</sup> Régiment d'artillerie, arrivé au corps le 6 mars 1877, incorporé dans le 11<sup>e</sup> Rég. 263.*  
*Engagé pour cinq ans le 11 août 1877, à compter du 1<sup>er</sup> août 1878. Part à l'échec des deux c<sup>o</sup>ps d'active d'artillerie.*  
*1<sup>er</sup> sous-lieutenant par décret du 19 mars 1886 et classé par 2<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> Rég. d'artillerie le 1<sup>er</sup> avril 1887. Écroulé en 1<sup>er</sup> au 19<sup>e</sup> Rég. d'artillerie le 11 septembre 1890. Lieutenant en 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> Rég. d'artillerie Fontenay le 29 octobre 1890. Capitaine d'artillerie Fontenay (Chef de Vaseau arde de Orléans) le 24 décembre 1894.*

**SIGNALEMENT.**

Cheveux *et*, sourcils *bruns*  
yeux *bleus*, front *modeste*  
nez *fin*, bouche *soignée*  
menton *ronde*, visage *ovale*  
Taille : 1 m. *74* cent. Taille rectifiée : 1 m. \_\_\_\_\_ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : \_\_\_\_\_

Degré d'instruction : générale (1) *2*  
militaire (2) \_\_\_\_\_

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *31<sup>e</sup> Rég. d'artillerie, 30<sup>e</sup> Rég. d'artillerie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. \_\_\_\_\_

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. \_\_\_\_\_

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR ORDRE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

| Date. | Canton. | Subdivisions de région. |
|-------|---------|-------------------------|
|       |         |                         |
|       |         |                         |

*Massoutier*

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR ORDRE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date. Canton. Subdivisions de région.

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## Darras Louis Henri.

*Mme mm*  
LÉGIION D'HONNEUR.  
Traitement de 250<sup>f</sup>  
Numéro d'inscription: 93.104  
**Darras,**  
*Louis - Henri*  
Né le 15 mai 1890  
à Mayet (Sarthe)  
Chevalier 21 mai 21  
*Ex solutus au 15 R-T*  
*ny. 262 bis 205 (militaire 2000 p)*  
Officier Louis H<sup>r</sup>  
Commandeur  
Grand-Officier  
Grand-Croix  
Décédé le 5 novembre 1945  
*au domicile de*  
*Mayet - Sarthe*  
100.268  
07-21-C (185-192)

Louis Henri Darras est né le 15 mai 1890 sous le nom de sa mère Ernestine Foucher tout comme sa sœur Charlotte née le 18 décembre 1886. Ils ne prendront le nom de Darras qu'au mariage de leurs parents le 30 octobre 1890. (Acte page 208 AD72).

Il se marie à Mayet le 28 septembre 1915 avec Marie Houdayer. Grand invalide de guerre à la suite d'une blessure reçue en Octobre 1915 qui le rend complètement aveugle, il meurt le 14 octobre 1941 à Mayet.

Stat civil au Ministère de la Guerre le 9 octobre 1939 - Légion d'Honneur - Loi du 24 juillet 1926

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Nom: <b>Darras</b>  |  | Noms antérieurs de famille: <u>903</u>   |  |
| Prénoms: <u>Louis - Henri</u>   |  | Cron: de naissance: <u>15 mai 1890</u>   |  |
| STAT CIVIL  |  | SURNOMEMENT  |  |
| Né le <u>15 mai 1890</u> à <u>Mayet</u> , commune de <u>Mayet</u> , département de <u>la Sarthe</u> , canton de <u>Mayet-le-Moine</u> , commune de <u>Mayet-le-Moine</u> , canton de <u>Mayet-le-Moine</u> , département de <u>la Sarthe</u> , commune de <u>Mayet-le-Moine</u> , canton de <u>Mayet-le-Moine</u> , département de <u>la Sarthe</u> . |  | Cheveux: <u>bruns</u> , yeux: <u>bruns</u> , taille: <u>1 m 60</u> , état civil: <u>célibataire</u> , mariage: <u>aucun</u> , enfants: <u>aucun</u> , religion: <u>aucune</u> , profession: <u>aucune</u> , services militaires: <u>aucun</u> , services civils: <u>aucun</u> , titres: <u>aucun</u> , autres renseignements: <u>aucun</u> . |  |
| Mère: <u>Ernestine Foucher</u>  |  | Degré d'incapacité graduelle: <u>1</u>   |  |
| DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION   |  | MÉTIER   |  |
| Classé dans la <u>1<sup>re</sup></u> partie de la liste au <u>19 août</u> . Service armé: <u>aucun</u> . Classé dans la <u>1<sup>re</sup></u> partie de la liste au <u>19 août</u> .  |  | MÉTIER: <u>aucun</u>   |  |
| DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS REÇUES   |  | MÉTIER   |  |
| Détail des services et mutations reçues: <u>aucun</u>   |  | MÉTIER: <u>aucun</u>   |  |
| général du 1 <sup>er</sup> Août 1914 - Arrivé le 3 <sup>er</sup> Août 1914  |  | MÉTIER: <u>aucun</u>   |  |
| Le Mans, le <u>1<sup>er</sup> FEV 1939</u>  |  | MÉTIER: <u>aucun</u>   |  |
| CAMPAGNES   |  | BLESSURES, ACTES D'ÉLITE, RÉCÉSSIONS, etc.   |  |
| CAMPAGNES: <u>aucun</u>   |  | BLESSURES, ACTES D'ÉLITE, RÉCÉSSIONS, etc.: <u>aucun</u>   |  |
| FRAIS DE DÉPENSES   |  | FRAIS DE DÉPENSES  |  |
| FRAIS DE DÉPENSES: <u>aucun</u>   |  | FRAIS DE DÉPENSES: <u>aucun</u>  |  |

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## DOCTEUR YVES HENRI LECOMTE

GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR

SERVICES  
DE LA LÉGION D'HONNEUR  
ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

### PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

N° 1046 m66

Le vingt cinq Avril

mil neuf cent soixante deux

Nous SCHWING Jacques Erard

Chevalier de la Légion d'Honneur

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

avons fait {  
placer devant le front des troupes  
introduire

M. supplé Yves Henri Lecomte

Médecin lieutenant (saute)

Adresse :

Rue Cadetac Loudéac (cote du Nord)

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur. »

Puis, nous lui avons remis les insignes de son grade ainsi que son brevet et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE<sup>(1)</sup>, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Loudéac, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

Lecomte

Schwing

(1) Le présent procès-verbal doit être immédiatement renvoyé à la Grande Chancellerie, l'inscription définitive sur les registres matricules ne pouvant être effectuée que sur justification de la réception.

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine

Base LEONOR relative à l'Ordre

ANNEXE 3

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE (Guerre)  
RENSEIGNEMENTS

à l'appui d'une proposition pour l'obtention de (1) la LEGION D'HONNEUR.

NOM & Prénoms : LECOMTE Yves ~~Henri~~ Henri

Date et lieu de naissance : 16 septembre 1909 à Mayet (Sarthe)

Domicile (adresse exacte) : rue Badelac - Soudrac (C.d.N)

Nationalité (2) : FRANCAISE

Grade : Medecin Lieutenant

Arme : Service de Santé

Affectation : ~~Service~~ de la 3<sup>e</sup> Région Militaire.

Profession : Medecin

Classe : (3)

Recrutement (3) :

N° Matricule au Recrutement (3) :

Position militaire (4) : RESERVES.

Durée des services militaires (active et réserve) : 24 a. 2 s. 16 j.

Durée des services civils (le cas échéant) : a. s. j.

Durée des campagnes : 1 a. 4 s. 19 j.

Distinctions honorifiques : Croix du Combattant Volontaire de la Résistance n° 032.349 du 23.2.59.

(1) - Légion d'Honneur ou Médaille Militaire.  
(2) - Indiquer s'il y a lieu la date du décret de naturalisation.  
(3) - Pour les S/Officiers et hommes de troupe seulement.  
(4) - Réserves - Réformés - Dégagés d'obligations militaires.

Département de la Sarthe  
Arrondissement de LA FLECHE  
Canton de MAYET BULLETIN de NAISSANCE  
Mairie de MAYET.


ACTE N° 51

Le seize septembre . . . . .  
mil . neuf . cent . neuf . . . . .  
est né.. en cette commune . YVES, Henri . . . . .  
. . . . . du sexe . Masculin . . . . .  
de Henri Désiré Jean Marie LECOMTE . . . . .  
et de Marie Françoise Jeanne BOUCHER, son épouse . . . . .

Mentions Marginales : Marié à PARIS (quatorzième arrondissement)  
le dix huit novembre mil neuf cent trente sept avec Germaine  
Léontine DUBOIS  
En mairie, le treize mars mil neuf cent soixante deux

E/Le Maire,  
le Délégué à l'E.C.

*Delluc*



# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

Yves-Henri Lecomte est entré au lycée Montesquieu du Mans où il a fait ses études secondaires.

Sur les photos transmises par sa famille, en comparant avec les photos de famille, nous l'identifions tout à gauche au 2ème rang (la tête appuyée sur la main) sur la photo de classe 1921-1922 et assis au 1er rang, 3ème à partir de la gauche sur la photo de terminale 1927-1928. Ces photos sont issues de l'ouvrage des anciens élèves du lycée Montesquieu.

Il a effectué ses études de médecine à Rennes de 1930 à 1936. De 1937 à 1938, il termine ses études à Paris où il a été diplômé le 22/09/1938.



6èmes en 21-22 : assis par terre : .....  
1ier rg : ..... M. DUPONT (Lettres) ; .....  
2ème rg : ..... Jean BUON ; .....  
3ème rg : .....  
Autres noms : AUGEREAU Robert ; BATIGNE Christian ; BEURIÉ André ; BOUGUEREAU Michel ; BOUTIGNON Paul ; BOUTTIER Léon ; COUQUEBERG Martial ; DOUCET Roger ; FOUCHER René ; GOUPIL André ; GOUSSIN Pierre ; JAFFRAY Roger ; LE CLERC René ; LECOMTE Yves ; LEMERCIER Raymond ; LEVASSEUR Maurice ; LEVERNIEUX Jean ; MARTIN André ; MASSÉ Raymond ; MOREAU Louis ; NADLER André ; NAUFLE Yves ; PAISSAC André ; PASTEAU Georges ; PIAT Pierre ; RIANI Pierre ; ROÉLANDT Jean ; .....ROULLEAU ; SALMON André ; SICAUD Pierre ; SIMIER Hubert ; TONNET Henri ; TROUVÉ Jean  
Archives lycée.

Yves Lecomte Classe de 6<sup>ème</sup>

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre



07583

Terminales (Philo et Maths) en 27-28 : 1er rg assis par terre : .....  
2ème rg : ..... ; M. Charles DEPERROIS(Maths) ; M. Charles LECHAPTOIS (Phys. Chimie)  
André-Louis LEROY(Philo) ;  
3ème rg : .....  
4ème rg : ..... ; René GODO(M)  
Noms : En Maths : BOUTTIER Léon ; BRAULT Arthur ; de CHANVALON William ; DUBOIS Julien ; Albert DUMERC ; FERRAND Georges ; GAUVIN Paulette ; GUILBERT Simone ; LECOMTE Yves ; MONNIER Roger ; MORTIER Raymond ; PONCELET Jean ; THÉRENTY Michel / Philos : AUGUREAU Robert ; BERSON Roger ; BOUGUEREAU Michel ; BOULMER Annette ; BRET Jean ; CHEVREUL Pierre ; CROZE Marie-Thérèse ; DELAUDAUD Simone ; FOUQUET Jeanne ; GAUDIN Odette ; GÉRARD Roger ; HERVÉ Odette ; LEVASSEUR Maurice ; MARTIN Andrée ; MILLET-LACOMBE Alice ; MORUCCI André ; RIANI Pierre ; ROÉLANDT Jean-Jacques ; TROUVÉ Jean ; VALTEAU Odette.  
Archives Jean-Pierre JOLIVET et Anne GODO.

Yves Lecomte en classe Terminale section Mathématiques

*Il reçoit alors la Croix de Guerre avec étoile d'argent. Le 22 septembre 1945, il est récompensé de la Croix de Guerre avec Étoile de Vermeil, pour son entrée en Résistance en 1942 où il a rendu de très grands services au 2° bureau, "a rendu plus de service encore comme combattant que dans ses fonctions de médecin à très souvent, pendant le période de préparation, hébergé des agents de passage à Loudéac. A pris part, armes à la main aux combats des 3,4 et 5 août 1944 au cours desquels il a fait preuve d'un courage et d'un allant remarquables". Le ministre de la Défense Nationale le cite, le 20 avril 1947 à "l'Ordre de la Brigade comme agent d'un S.R, en territoire occupé par l'ennemi, a fourni régulièrement des rapports d'une haute valeur sur les fortifications, dépôts de munitions, champs d'aviation, identifications et déplacements des unités ennemies. Contacts un grand nombre d'agents de valeur dans la gendarmerie et parmi les ouvriers de la S.N.C.F. vivant exemple de patriotisme, portait en outre aide aux parachutistes égarés dans la région, aux réfractaires et à tous ceux qui faisaient partie de la Résistance". Il reçoit pour cela une seconde fois la Croix de Guerre avec Étoile de Bronze. De la chancellerie de l'Association Nationale de la Croix de Guerre et de la Valeur Militaire La Croix de Guerre 1939-1945 est instituée par décret-loi du 26 septembre 1939 à l'initiative du Président du Conseil, et ministre de la Guerre, Édouard Daladier. Confirmée par l'ordonnance du 7 janvier 1944, cette nouvelle croix de guerre récompense les actions d'éclat réalisées lors des opérations de guerre durant la Seconde Guerre Mondiale. Il reçoit l'Ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur le 25 mai 1962 et décède à Suresnes le 24 février 1972 bien qu'il soit résidant à Loudéac (Côtes d'Armor).*

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## Titres, homologations et services pour faits de résistance

n° 1/3

[Suivant](#)

## Yves Henri LECOMTE

Né(e) le/en 16-09-1909 à Mayet (72 - Sarthe, France)

### Carrière

Famille résistance forces françaises combattantes (FFC)

Nom du réseau des  
forces françaises  
combattantes F 2

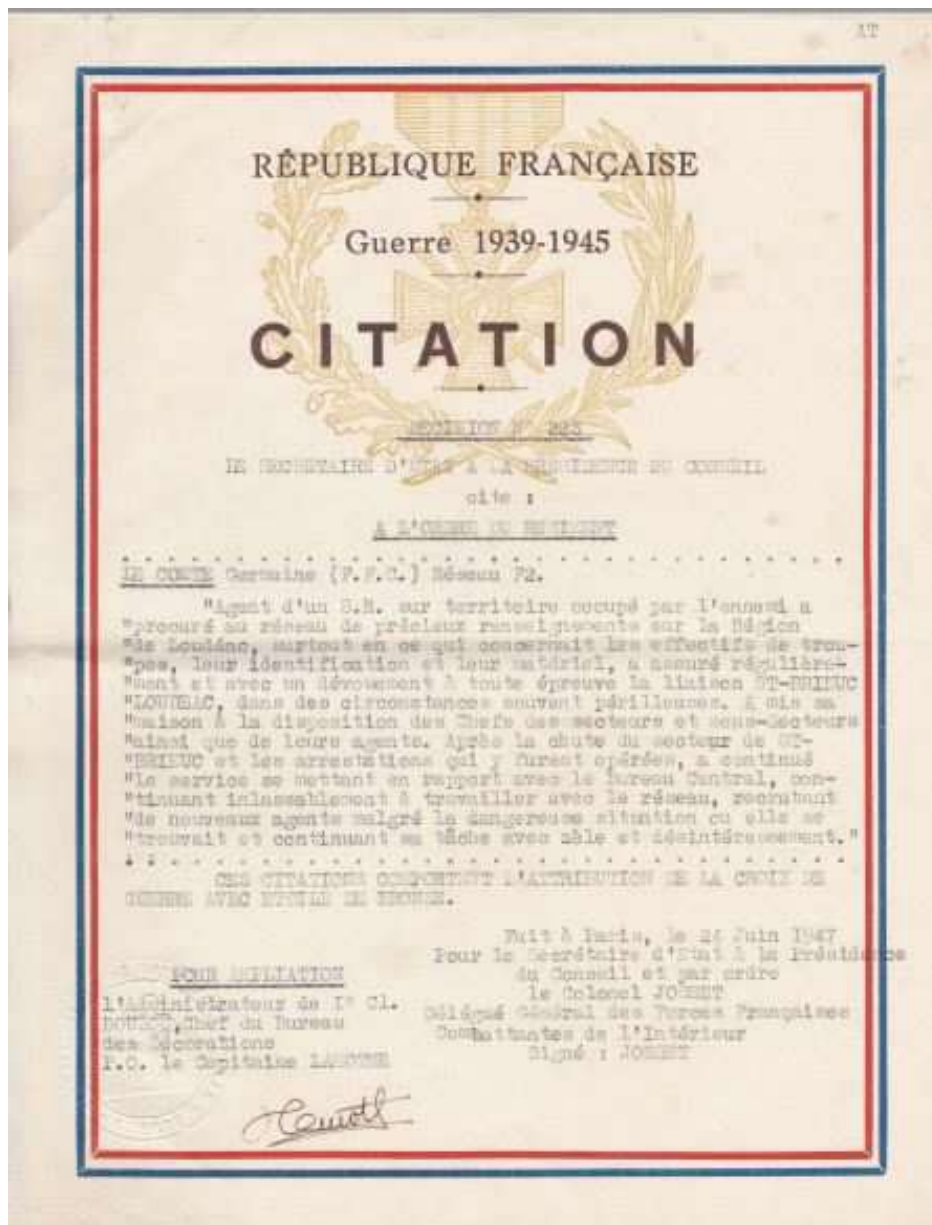
Cote(s) Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 350554



Germaine et Yves Lecomte en 1944

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre



**Lecomte Germaine** (P.P.C) réseau P2 reçoit le 24 juin 1947, la Croix de Guerre Étoile de Bronze pour le rôle qu'elle a tenu au sein du réseau P2 des Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur. On ne peut dissocier ces deux personnes dans l'hommage qu'on veut leur faire pour leur engagement dans le conflit contre la barbarie des nazis.

Son épouse Germaine DUBOIS est née à Mayet le 13 mai 1907, a également eu un rôle actif dans la Résistance. À ce titre, elle a reçu la Croix de Guerre. Elle a également été décorée des palmes académiques pour son implication dans la vie culturelle de Loudéac.

Au début des années 1960, Yves Lecomte a été un précurseur en créant le centre médical de Loudéac avec des confrères. Ce centre devenu inadapté a été remplacé par une maison médicale portant son nom et regroupant de nombreux professionnels de santé. La rue où été le centre médical porte son nom (Rue du docteur Lecomte). *Tous les renseignements sur le docteur Lecomte et son activité à Loudéac m'ont été aimablement transmis par sa famille.*

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## ÉMILE JULIEN HOUDAYER

Grande Chancellerie  
de l'Ordre National  
de la  
Légion d'honneur.

Division Administrative.

1<sup>er</sup> Bureau.

N<sup>o</sup> 2576

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être  
envoyé immédiatement au Grand Chan-  
cellier, sous le sceau de son cabinet, sur les  
registres ordinaires et devant avoir lieu  
qu'après l'accomplissement de la formalité  
de la réception.

République Française.

Procès-verbal  
de Réception d'un Chevalier de l'Ordre National  
de la Légion d'honneur.

Le Vingt quatre février  
mil huit cent soixante dix neuf  
Nous, Vannestelle, Lion Charles,  
Capitaine en retraite  
conformément à la délégation qui nous a été adressée le 13 février  
par le Grand Chancelier.  
Ayons fait introduire Monsieur Houdayer Émile,  
divulgué greffier au cabinet de Préfecture de la Préfecture  
nommé Chevalier de l'Ordre National de la Légion  
d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.  
Nous lui avons remis son titre de nomination et ses insignes,  
en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception  
suivante :

« En vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous faisons  
« Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour  
être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le  
réceptionnaire et par nous.

Fait et clos à ce Deuxième, les jour, mois et an que dessus.

Le Réceptionnaire, Le Délégué,

Houdayer Vannestelle

Émile Houdayer s'est particulièrement illustré, en qualité de secrétaire greffier depuis le 30 décembre 1863, de la préfecture du Mans, durant le conflit de 1870-1871 entre la Prusse et la France, au moment de la grande bataille du Mans en décembre et janvier 1870-71 qui vit mourir plus de deux mille soldats français (voir registre des décès numérisé -AD 72).

Il a organisé des postes de secours avancés en ville, appelés dans le registre des décès de ces deux années et bien après le cessez-le-feu, les ambulances. Ces postes principalement en place à la gare, au centre ville, rue Bollée etc... sont des postes de secours où étaient emmenés les blessés avant d'être admis à l'hôpital pour y être opérés par les chirurgiens dans les cas graves. Beaucoup sont morts dans ces lieux, faute de soins appropriés. En sa qualité de secrétaire principal de la préfecture et du comité de secours aux blessés, il a organisé après les combats, le devoir de mémoire, au camp militaire d'Auvours où il a fait dresser un mémorial. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 24 février 1879. Dans les sites qui parlent de ce monument à aucun moment on ne le cite. L'Histoire l'a oublié.

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

9107 21  
24 avril 1832



Republique de

1039  
Houdayer Emile

État Du Registre des actes de Naissance  
de l'état civil de la Commune de Mayet

Le quinze avril mil huit cent trente deux à quatre heures du soir

Pardevant nous Urbain Bezaré, adjoint, faisant par déléation de Monsieur le Maire, les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Mayet, arrondissement de La Flèche, Département de la Sarthe,

Et comparu le sieur Julien Houdayer, fabricant de soie, demeurant au bourg, âgé de vingt trois ans,

lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né de ce jour, à dix heures du matin de lui déclarant et d. d. Virginie Renée Louise Galpin, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Emile.

Les Actes de déclaration et présentation faits en présence du sieur Louis Galpin, fabricant âgé de cinquante quatre ans, de Jean Brome propriétaire âgé de soixante deux ans, présente François Bouthuin, grande mère tous demeurant au bourg de Mayet, qui ont signé après leur avoir donné lecture du présent.

Le Registre est signé: f. Bouthuin, Louis Galpin, Houdayer Galpin. Brome, et Bezaré, adj.

Pour copie conforme

Maire de Mayet le premier février mil huit cent soixante dix neuf

Le Maire empêché  
L'adjoint,

Gust Bouthuin

VU POUR LÉGALISATION DE LA SIGNATURE DE  
M. Gasse, Secrétaire  
DE LA COMMUNE DE Mayet  
LE MARS, LE 7 février 1879  
POUR LE PRÉFET EMPÊCHÉ,  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,



Je soussigné préfet après en avoir vérifié l'exactitude  
publie et legalize les signatures et le Gasse Bouthuin  
adjoint au maire de Mayet, après le premier  
février le premier février 1879.

Préfecture

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine

Base LEONOR relative à l'Ordre

1102

Grandi Chancellerie  
de la Légion d'Honneur.

Division administrative.  
1<sup>er</sup> Bureau

Note sur les services de M. Houdayer Emile, né à Mayet,  
(Sarthe), le 15 avril 1832, nommé Chevalier de la Légion  
d'Honneur par décret du 14 janvier 1879 (officiel du 22)

Nommé employé à la Préfecture de la Sarthe le 20 8<sup>bre</sup>  
1853 ; - Secrétaire - Greffier du Conseil de Préfecture depuis  
le 30<sup>ix</sup> 1863, - 25 ans de services ;

Secrétaire - trésorier et membre du Comité Dépen-  
-simental de Secours aux blessés militaires depuis  
le 16 août 1870 ;

Secrétaire de la Délégation de la Société pour la  
4<sup>me</sup> Région Militaire ;

Campagne de 1870-71 :

Organisation et direction de tout le service de  
ambulances dans la Sarthe ;

Création et direction permanente de la grande  
ambulance de la Gare du Mans, dans laquelle près  
de 20,000 blessés ou malades ont reçu des secours ;

Evacuation de 3000 blessés au moment de  
la prise du Mans ;

Recherches, à ses frais, de blessés sur les champs  
de bataille aux environs du Mans ;

Sépulture donnée aux morts ;

Après une part importante ~~de~~ l'érection de  
monuments à Doulours, du Mans et de Coulmiers,  
élevés à la mémoire de victimes de la guerre  
en 1870-71.

Au Mans, le 7 février 1878

Houdayer

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicole Piétrin Association du Patrimoine  
Base LEONOR relative à l'Ordre

## MARIE TESSIER

NOM : TESSIER *ÉPOUSE BROSSARD*

N° 2537 P 059 Prénoms : Marie

né le 22 Mai 1882

à Mayet *(Saône)*

|                | DÉCRET      | J. O.       | RANG | MINISTÈRE | QUALITÉ ET ADRESSE   | EXÉCUTION  |
|----------------|-------------|-------------|------|-----------|--|--|
| CHEVALIER      | 28 AVR 1959 | 14 MAI 1959 |      | TERRE     | <i>Adjud. lieutenant</i><br><i>M. Brossard Julien</i><br><i>23, Chemin de la Vierge</i><br><i>Angers. (M. de la)</i> | C <sup>re</sup><br>D <sup>re</sup><br>B <sup>re</sup><br>L <sup>re</sup> |
| OFFICIER       | 28 AVR 1959 |             |      |           |  | C <sup>re</sup><br>D <sup>re</sup><br>B <sup>re</sup><br>L <sup>re</sup> |
| COMMANDEUR     |             |             |      |           |  | C <sup>re</sup><br>D <sup>re</sup><br>B <sup>re</sup><br>L <sup>re</sup> |
| GRAND-OFFICIER |             |             |      |           |  | C <sup>re</sup><br>D <sup>re</sup><br>B <sup>re</sup><br>L <sup>re</sup> |
| GRAND-CROIX    |             |             |      |           |  | C <sup>re</sup><br>D <sup>re</sup><br>B <sup>re</sup><br>L <sup>re</sup> |

N° 2537 P 059 DCD le .....

J. 032133 D I

Marie Angèle Tessier est née à Mayet le 22 mai 1882 à Mayet et est décédée au camp de la mort de Ravensbrück le 9 janvier 1945. Elle est faite officier de la Légion d'Honneur le 28 avril 1959. La mention "déportée" aurait dû être inscrite sur le registre de son acte de naissance de la mairie de Mayet comme l'exige la loi du 6 août 1948.

# Légion d'Honneur à Mayet entre 1802 et 1945

Recherche Nicolle Piétrin Association du Patrimoine

Base LEONOR relative à l'Ordre

96.26  
23 Mai 1882  
maison n° 2  
Marie Angelle  
Lossier

Marie à Mayet, le 5  
juillet 1882, avec Julien  
Louis Justine Bernard

Decede à Rancus.  
Brecht (Allemagne)  
le 9 janvier 1965  
P27

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le vingt trois Mai à trois heures du soir  
Pardevant nous zélieux Gassé adjoint faisant par délégation  
de Monsieur le Maire la fonction d'officier de l'état civil de la  
Commune de Mayet, arrondissement de La Flèche, Département  
de la Sarthe, étant en la maison commune, est comparu  
Eugène Lossier, âgé de vingt six ans, employé au chemin  
de fer, demeurant à Mayet, à la Croix cerisier lequel nous  
a déclaré que ce jourd'hui mardi vingt trois Mai, à neuf  
heures du matin, Marie Adélaïde Martin, son épouse, âgé  
de vingt un ans, sans profession, avec lequel elle demeure  
lesquels ont contracté mariage le quatre juin mil huit  
cent soixante dix huit à Mayet, est arrivé en sa demeure en  
cette Commune d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a  
présenté et à laquelle il a dit vouloir donner le nom de Marie Angelle  
Les dites déclarations et présentation faites en présence de  
1° Alphonse Chevallier, âgé de trente huit ans, jardinier,  
2° Eugène Moïse, âgé de vingt huit ans, garde champêtre  
demeurant tous deux à Mayet. En foi de quoi nous avons  
rédigé le présent acte qui le déclarant et les témoins ont signé avec  
nous après lecture faite.

Lossier *provis. Eugène*  
A. Chevallier